

Gazette MUNICIPAL'ARRE N°8

www.arre.fr

Le mot du Maire

Pour cette dernière Gazette 2013 et cette fin de mandat, je tiens à vous souhaiter à toutes et tous de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année.

Cette gazette sera l'occasion, après 3 années d'absence, de faire un point d'ensemble.

Cette année a eu lieu au Belvédère de Blandas le repas des aînés le 10 décembre. Celui-ci s'est déroulé au Belvédère car pour moi c'était moins compliqué que de devoir installer une salle et d'y faire venir les serveurs, les plats, etc... Le repas est toujours offert par moi-même. L'apéro et le champagne offerts par la mairie comme chaque année.

A ce sujet je signale juste que dans certaines communes les personnes qui ne participent pas au repas de fin d'année n'ont pas autre chose. Je suis bien placé pour le savoir, je fais assez de repas de fin d'année sur les communes du Pays Viganais.

A ARRE les personnes qui répondent à l'invitation et qui ne peuvent pas venir, ont leur bon d'achats.

Dans ce mot, je tiens à remercier plusieurs personnes :

- Tout d'abord, les aînés et le conseil municipal qui ont été présents au repas,
- Les gardes municipaux, qui je le sais ne sont pas toujours à la fête avec les administrés, ils sont souvent critiqués. Je tiens personnellement à les remercier pour leur travail et aussi surtout pour leurs disponibilités, pendant ce mandat, que ce soit pour des problèmes d'eau, de voirie, de cimetière ou quoi que ce soit d'autres, ils ont toujours été là, la nuit comme le weekend.

Un grand merci à eux !!!

- Eugénie s'est retrouvée seule à mi-temps pour la gestion des affaires courantes, pour aussi malheureusement des imprévus comme il y en a beaucoup dans les petites communes. Après le départ de Chantal à la retraite, qui travaillait à plein temps, elle s'est retrouvée seule avec un poste à mi-temps. Elle a toujours été disponible pour les réunions de dernière minute comme je sais si bien le faire.

Donc un grand merci !!!

- Un grand merci à sa maman Chantal qui même à la retraite nous a donné un petit coup de main nécessaire pour élucider quelques énigmes que nous avons eues à rencontrer sur la commune, et merci pour la gestion de la bibliothèque, où j'avoue que je ne suis pas le meilleur client.

- Martine pour son bénévolat au sein de la commune par le biais des mises à jour du site internet.

- Le Conseil Municipal pour ces 6 années de mandat, et 6 ans c'est long,

- Un grand merci aussi à mes 1er et 2ème adjoint qui m'ont suivi tout le long du mandat en ne prenant pas leurs indemnités, ce qui correspond à peu près à $250 \times 12 \times 6 = 18\ 000$ € chacun. Cela nous a permis de faire quelques travaux qui je pense n'auraient sûrement pas pu se réaliser. Ma dotation a laissé au budget pendant

ces 6 ans de mandat à peu près 650X12X6 = **47 000 €**. Et comme je l'ai souvent dit, en rigolant, cela correspond à la réfection du toit de l'église et j'en suis très fier.

→ Pour en finir avec les remerciements, je veux remercier et saluer un conseiller municipal qui était présent au repas, *Monsieur Jean-Louis MARC*. Je me rappelle que Jean-Louis était sur la liste opposée et qu'une fois le Conseil Municipal en place, il a toujours été là que ce soit pour la mairie ou pour moi-même. Cela a été un honneur de le connaître et de travailler avec lui. Franchement je le remercie encore !!! Il aurait très bien pu profiter de mon « **non savoir faire** » au niveau d'une collectivité, mais non il a été toujours là, depuis le premier jour et encore actuellement, il aurait pu me mettre des bâtons dans les roues en profitant de ses connaissances en tant qu'élu au sein des anciens conseils municipaux, mais bon si lui ne l'a pas fait dites vous bien que d'autres l'ont fait et avec plaisir.

Je pense en avoir fini avec les remerciements, j'ai peut-être oublié quelqu'un, j'en suis désolé !!!

Maintenant un petit point sur la commune.

Les projets non réalisés dans ce mandat (*Pourquoi « pas réalisés », sûrement par manque d'expérience et de temps*)

- ↪ Désenclavement de quelques terrains ("*Quartiers des Pins et de la Baume*")
- ↪ Désenclavement et mise en sécurité pour l'accès des pompiers à l'orphelinat
- ↪ Carte communale
- ↪ Route basse (*eau et goudronnage*)
- ↪ Ecole intercommunale sur la partie foyer/tennis
- ↪ Les finitions de la salle des fêtes
- ↪ Ne pas avoir eu le temps de tenir informé les habitants par le biais d'un petit journal trimestriel comme prévu. Je crois que nous en avons fait 5 ou 6 si mes souvenirs sont bons, mais comme je l'ai dit précédemment, Eugénie étant seule à la mairie avec un mi-temps, cela a été très dur.
- ↪ Plus de disponibilités avec les habitants.

Les projets réalisés

- Foyer communal
- Toit de l'église
- Aire de camping car
- WC public à la Ginestière
- Mise en sécurité et dépollution de l'usine

Le jour du second tour des élections, le pauvre Claude regrettait de nous laisser, comme il m'a dit, ce boulet sur la commune.

« Claude c'est fait »

- Règlement cimetière
- Parking avec démolition des bassins sur le terrain de l'usine
- Goudronnage de la montée de l'orphelinat
- Aucune augmentation de taxes locales en 6 ans, que ce soit sur le budget général ou sur le budget de l'eau.

Je suis aussi fier que nous ayons pu relancer le tissu associatif comme nous le voulions par le biais de diverses manifestations :

- Philippe CHIARELLI pour la Fête d'ARRE, Henri VALSEMEY pour les marchés de Noël et les vides greniers, Dominique GIOCOSA pour les chorales et les spectacles à l'église, Le repas de fin d'année, etc.....

Merci à tous ces bénévoles

Voilà les quelques projets réalisés ou non !!!!

Pour finir j'aimerais juste faire un point sur le courrier d'Henri Valsemey qui a circulé au niveau de la voie verte.

Comme Henri l'a donc mentionné :

« Le terrain n'a pas été vendu mais a été cédé comme on le disait à l'époque pour le franc symbolique au Conseil Général. »

Pourquoi ?

Le Conseil Général, bien sûr, ne peut pas mettre une enveloppe de 150 000 € sur un terrain qui ne leur appartient pas. Il faut, comme dans tout projet, qu'il ait la main mise sur le foncier, pour pouvoir y injecter de l'argent de la collectivité. Ce qui est normal. Quoiqu'il en soit, cela n'est pas comme une vente à un privé ou un particulier, qui eux peuvent en faire ce qu'ils veulent : le fermer, une usine, des villas ou autre chose.

Le terrain est toujours à la collectivité que ce soit au Conseil Général ou à la mairie donc toujours à ARRE.

Quant au prix de la vente, comme disait Henri sur le courrier je crois, 0.60 € le mètre carré on peut aussi tourner l'opération dans le sens inverse :

150 000 € / par 2 800 m²

On peut dire dans ce cas là qu'on l'a vendu à peu près 55 € le m².

Il ne faut pas oublier de dire que tout le devant du parking du foyer a été goudronné à neuf *gratuitement*.

Donc sachez bien que l'entrée d'ARRE, qui sera refaite à neuf, sera toujours à ARRE.

Je pense que dans quelques années nous reparlerons de cette voie verte qui a fait couler tant d'encre.

Personnellement c'est un projet magnifique une fois toutes les voies vertes reliées que ce soit pour la commune d'ARRE ou pour le Pays Viganais.

Il y a des années de cela, quand les rails au petit train d'Anduze ont été relancés, beaucoup de gens ont crié et rigolé, beaucoup d'encre aussi a coulé.

Voilà le résultat de nos jours.....

Alors rendez-vous dans 20 ou 30 ans, on en reparlera...

Mon mot est long, mais justifié par 3 ans sans gazette ...

BONNE LECTURE ET BONNES FÊTES !!!!

✿ Le Dimanche 22 décembre se déroulera le marché de Noël. Je vous rappelle que celui-ci est ouvert à tout le monde et que les inscriptions et emplacements sont entièrement gratuits. Suivra vers 17h, un concert en l'église Saint Blaise, avec la chorale « Les Chœurs de l'Aigoual ».

✿ Nous vous rappelons que Martine ALEMANY tient et met à jour le site de la commune gratuitement. www.arre.fr

✿ Durant le mandat, la mairie a évoqué différents projets depuis (Ecole Intercommunale, Carte Communale, PVR, Désenclavement Les Pins et l'Orphelinat, etc....) qui malheureusement n'ont pu aboutir soit par manque de financement, soit par manque de temps.

Nous espérons que quelques uns verront le jour sur notre commune.

✿ En 2015, tous les bâtiments communaux devront être accessibles aux handicapés. Actuellement, seule l'église est inaccessible. Cela se fera dans le courant 2014.

Naissances

Benoît Joseph Emmanuel-Marie *COSTE* né le 21 novembre 2010
Lorys *MARTIN* né le 14 septembre 2011
Syanne Lucette Agnès *RAUNIER* née le 30 octobre 2011
Camille *CINTAS LEWIN* né le 1^{er} décembre 2011
Claire Inès *DOS SANTOS* née le 25 septembre 2012
Lenny Richard Michel *KUENEMANN* né le 28 septembre 2012
Madysson *BOURNAT* née le 12 octobre 2012
Cheikh-Omar *EUZET* né le 7 janvier 2013
Mya Nathalie Myriam *PIERKOT* née le 8 janvier 2013
Maximilien Grégoire Marie *BAZOT* né le 7 juillet 2013
Margot Charlotte *DOS SANTOS* née le 11 octobre 2013
Shanna Kaliane Lilou *BLAQUIERE* née le 13 octobre 2013

Toutes nos félicitations aux parents

Mariages

JAOUL Aurélie et CASTOR Romaric
Le 13 août 2011
CAVALIER Sandrine et PIERKOT Richard
Le 27 août 2011
CELERIER Aurore et VIGNAL Jonathan
Le 30 juin 2012

Tous nos vœux de bonheur aux mariés

Décès

CROISILLE Fernande décédée le 7 janvier 2010
GERMAIN Louis décédé le 13 février 2010
LASSALLE René décédé le 13 mai 2010
SERRES née RIGAL *Gisèle* décédée le 10 août 2010
VERGUES André décédé le 8 juin 2011
GASTAND née WATIER *Geneviève* décédée le 18 octobre 2011
VEZINET née FESQUET *Fernande* décédée le 3 novembre 2011
BRUNEL Fernande décédée le 10 décembre 2011
RIGAL René décédé le 19 janvier 2012
TRIPLET Richard décédé le 2 avril 2012
LECLERC Jean décédé le 25 mai 2012
CREMERS Patrick décédé le 4 juin 2012
SERRES Roger décédé le 8 juillet 2012
LASSALLE Robert décédé le 10 octobre 2012

AGNES née VELLAS *Lucette* décédée le 20 décembre 2012
MANDAGOUT née STEENBECKE *Paulette* décédée le 14 février 2013
SANCHE née FONTANA *Marie-Thérèse* décédée le 7 mai 2013
LASSALLE née BRUN *Marie-Louise* décédée le 20 juillet 2013
PETIT née DELAUNAY *Marcelle* décédée le 13 août 2013
LECLERC née CARTAIRADE *Ginette* décédée le 27 septembre 2013

Toutes nos condoléances aux familles

ELECTIONS

Il est rappelé que vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire sur les listes électorales.
Une permanence sera assurée le 31 décembre. Le secrétariat étant fermé, une affiche sera apposée sur la porte, et sur le site www.arre.fr, pour les horaires d'ouverture.

Numéros utiles

CPAM du VIGAN : Ouverture du lundi au vendredi de 8h à 12h15 et de 13h15 à 16h.

☎ 3646

CAF du VIGAN : Mercredi de 8h30 à 11h30 et Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h.

☎ 08.10.25.30.10

Pompiers : ☎ 18

SAMU : ☎ 15

Gendarmerie : ☎ 04.67.81.03.12

TNT : En cas de problèmes de réception

☎ 09.70.81.88.18 ou 08.25.62.56.25